

VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Juillet 2015



Éditorial

Sommaire

p. 2	Vie Municipale
p. 8	Vie intercommunale
p. 10	L'École
p. 12	Vie des villages
p. 16	Vie associative
p. 20-21	Portrait
p. 22	Page Histoire
p. 23	Page pratique
p. 24	Dates à retenir

Rédaction:

Commission Animation,
Communication.

Mise en page & Impression:

SIGMA Niort

Imprimé sur papier recyclé



*Le climat général est morose.
Les indicateurs ne nous invitent pas à l'optimisme.*

Le chômage, l'incertitude de l'emploi, l'état qui se désengage de plus en plus, l'état qui fait payer sa dette aux citoyens les plus modestes plutôt qu'aux véritables responsables que sont les spéculateurs.

*Les nuages sombres s'amoncellent.
Pour la 2^e année, la commune voit sa dotation diminuée. Moins 40 000 € pour 2015!*

Comment faire autant faute de faire plus avec de moins en moins?

Des peuples en Europe se révoltent contre:

- cette austérité imposée par ceux-là mêmes qui ont mis les pays à genoux,
- ces atteintes à la démocratie,
- l'individualisme...

Nous avons tous besoin des uns et des autres pour apprendre d'où nous venons et pour construire un avenir humain.

Notre commune qui prône le Vivre ensemble au quotidien, déploie tous ses moyens pour contrer ces dangers.

Nous poursuivons en cette année 2015, les projets engagés pour l'avenir de notre commune et le bien-être des administrés.

Ils sont développés dans ce bulletin. Je n'en citerai que quelques uns, tels que:

- le réaménagement du lotissement de la Fougère,
- la réhabilitation de la Salle des Fêtes
- les efforts pour l'école malgré la perte d'une classe,
- le développement culturel, en organisant des expositions à la Mairie: les toiles d'Alima TOURE, ou encore sur la 2^e guerre mondiale à l'occasion du 70^e anniversaire de la capitulation nazie...

Le mois de juin a été radieux. Il m'invite à vous souhaiter de bonnes vacances à tous.

Ensemble, participons à l'avenir de Germond-Rouvre.

**Le Maire,
Le 28 juin 2015,
Maire de Germond-Rouvre**

LE BUDGET COMMUNAL

De quoi parle-t-on ? Quelques définitions

Le **budget primitif** est l'acte qui traduit les prévisions de dépenses et de recettes pour l'ensemble de l'exercice (l'année).

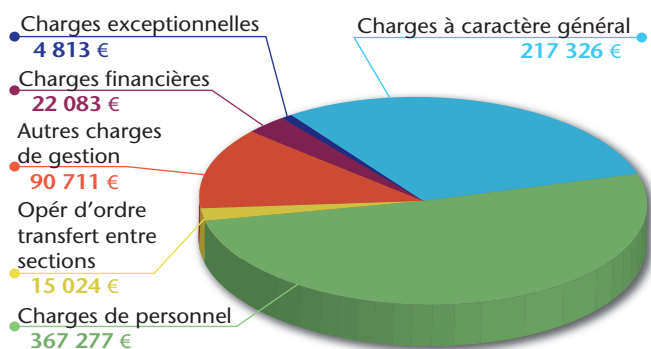
Le **compte administratif** retrace l'ensemble des opérations comptabilisées pour l'exercice qui vient de s'achever. On dit aussi « le réalisé ».

Ces documents budgétaires se divisent en deux sections :

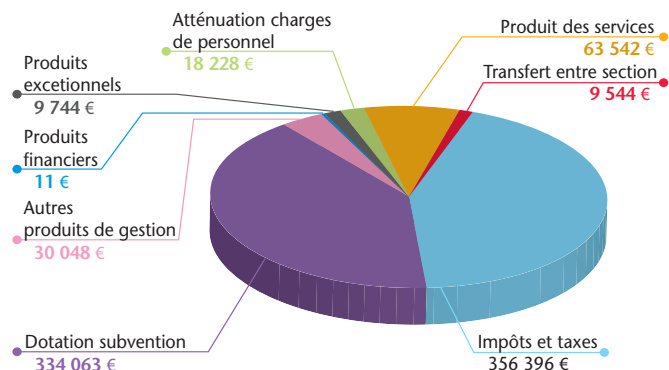
- la section de **fonctionnement** (dépenses se renouvelant régulièrement et recettes permettant de les financer) ;
- la section d'**investissement** (ensemble des opérations portant sur le patrimoine de la commune et la manière dont elles sont financées). ■

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement

Opération d'ordre	9 543,93 €
Remboursement capital	48 435,69 €
Remboursement subvention	996,00 €
Équipement bâtiments publics	2 530,80 €
Réseau de voirie	1 557,17 €
Autres réseaux	5 921,17 €
Matériel services techniques	833,17 €
Hôtel de ville	679,26 €
Matériel et mobilier de bureau	6 997,35 €
Bâtiments scolaires	30 566,87 €
Parking école	852,11 €
Total	108 914,28 €

Recettes d'investissement

Opération d'ordre de transfert entre services	15 024,29 €
Fond Compensation T.V.A.	66 305,24 €
Taxe Locale Équipement	9 711,78 €
Excédent de fonctionnement	120 155,64 €
Subvention d'investissement	42 977,00 €
Dépôts et cautionnements reçus	387,83 €
Total	254 561,78 €

	Résultat à la clôture de l'exercice 2013	Part affectée à l'investissement exercice 2014	Résultat de l'exercice 2014	Résultat à la clôture de l'exercice 2014
Investissement	- 95 801,15	0	145 647,50	49 846,35
Fonctionnement	160 354,49	120 155,64	104 342,76	144 342,76
Total	64 354,49	120 155,64	249 990,26	194 189,11

TAUX DES TAXES

Taux des taxes communales pour 2015

- Taxe d'habitation : 15,85 %
- Taxe foncière : 15,85 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 52,61 %

Taux des taxes Intercommunales pour 2015

- Taxe d'habitation : 10,57 %
- Taxe foncière : 0,055 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 3,88 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 14,56 %

PROJET LA FOUGÈRE, ESPACE SPORTIF ET LUDIQUE À ROUVRE

Lors de la rencontre avec CAUE 79 (*Conseil Architecture Urbanisme Environnement*) en février 2015, nous avons finalisé le cahier des charges destiné à la consultation de cabinets d'études.

Ce document contient une présentation de la commune, du contexte et du projet, le contenu de la mission du cabinet d'étude.



Le terrain de Rouvre disponible pour le projet

Les objectifs mentionnés concernant le lotissement de la Fougère :

- améliorer l'image de ce quartier et favoriser le vivre ensemble ;
- traiter certains dysfonctionnements (stationnement, voirie, cheminements piétons et cyclables, liaison avec le lotissement du Grand Chêne, éclairage, eaux pluviales, espace vert, sécurité du

Cette mission consiste à effectuer une étude pré-opérationnelle qui permettra de dégager les enjeux de l'aménagement et de proposer des **solutions urbanistiques, paysagères ou architecturales** ; étude d'avant-projet, elle précise la solution retenue (*compatible avec les préconisations, le site, la réglementation*). Cela permettra à la municipalité de confirmer les conditions de réalisation de ce projet, d'en déterminer les contenus et de les planifier selon les finances.

chemin du Chêne Rouvre, accessibilité) ;

- associer la population ;
- préparer la mise en place d'un guide pour préserver un paysage de qualité.

Les objectifs mentionnés concernant l'espace sportif et ludique de Rouvre :

- faire de cet espace un lieu attractif et vivant pour toutes les générations.
- Parcours sportif et d'endurance, plateau multi-sport (basket, terrain de tennis), zone de stationnement, terrain de boules, terrain de foot, terrain de volley/badminton.

A réception des propositions des cabinets d'étude, la commission aménagement se réunira et une présentation sera faite aux habitants. ■

MISE AUX NORMES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un diagnostic a été élaboré par les services de la CAN. Il en résulte que la commune est bien placée en terme de consommation d'énergie de l'éclairage public (catégorie A). En effectuant les mises aux normes obligatoires (remplacement des lampes à vapeur), la commune pourrait passer en catégorie A+.

Les subventions de l'ADEME et de SEOLIS, pourraient représenter 80 % du coût global hors taxes. ■

RÉUNION PUBLIQUE DU 29 AVRIL 2015

À cette occasion l'équipe municipale a présenté les actions et le budget.

La charte Terre Saine : afin de protéger l'eau, notre santé, les ressources naturelles et la biodiversité, la municipalité avait déjà diminué la quantité de produits phytosanitaires pour l'entretien de la commune. En 2014, afin de promouvoir cette action et de sensibiliser la population, elle a adhéré à la charte Terre Saine. C'est un engagement dans un itinéraire de progrès selon la mise en place d'un plan d'entretien, de l'évolution de surface exonérée de traitement chimique et l'information aux habitants. En fonction des pratiques, on obtient des papillons.

La collectivité s'est engagée pour être modèle.

Les lieux encore traités en 2014 étaient les trottoirs et les cimetières.

Pour 2015, les agents mettent tout en œuvre pour ne plus appliquer de traitement chimique.

Les habitants (particuliers et professionnels) : on espère inciter toutes et tous à s'interroger sur ses pratiques et s'engager dans des gestions écologiques. Au prochain marché des 3 villages, un stand « Terre Saine » sera installé où des sachets de graines de fleurs (25cm) seront distribués.

Les agriculteurs sont également associés dans le programme Re-Ressources initié par le SECO, Syndicat des Eaux du Centre Ouest, s'ils s'engagent dans des MAE (Mesures Agro-Environnementales).

Travaux sur l'éclairage public : l'amplitude de l'éclairage public va de 22h à 7h. Pour économiser et remettre aux normes le réseau, les ampoules au mercure vont être remplacées.

Ecole : la direction académique a annoncé l'intention de supprimer une classe de l'école de Champ du moulin et avec l'Association des Parents d'Elèves, nous nous sommes opposés à cette décision. Les rencontres, les courriers n'ont pas influé le choix de l'institution.

Présentation des projets d'aménagement : salle des fêtes, salle de La Communale, lotissement de la Fougère, espace ludique et sportif de Rouvre, la sécurité des voies par des plateaux, miroir et panneaux, la mise en place de chauffe-eau solaires sur les locaux municipaux, l'installation de réserve incendie à Mauvergne, la mise à disposition d'une salle sur Rouvre pour les associations (au-dessus de la bibliothèque), l'aménagement de l'ancienne mairie pour accueillir une salle de réunion ou un café associatif,...

Point sur le budget et la fiscalité : réponses ont été apportées aux questions diverses suscitées par la présentation de ces points.

Questions diverses : le problème de la vitesse de circulation a été évoqué à diverses reprises, la dégradation de la chaussée par des engins de fort tonnage dont les travaux seront à la charge de la municipalité interpose, la taxe des ordures ménagères appliquée pour les résidences secondaires, quelle amélioration pour la bonne réception d'Internet (actuellement la tresse cuivrée ne permet pas d'être efficient, selon l'opérateur Orange, l'amélioration viendra avec la pose de fibre optique). ■

Terre Saine

Après la signature de la Charte Terre Saine en 2014, une équipe s'est constituée au sein de la Commission Aménagement-Environnement.

L'objectif de cette charte est la protection de l'eau, de notre santé, de notre biodiversité.

En début d'année, des agents et des élus ont pu échanger avec Madame Moreau, animatrice de la Charte Terre Saine à la Région, sur ce qu'il se fait dans notre commune.

L'équipe travaille régulièrement avec les agents pour l'élaboration d'un plan d'entretien. Ce document technique sera notre fil conducteur dans cette démarche environnementale.

L'information auprès des habitants de la commune a débuté. Une présentation de ce projet a eu lieu par les élus, lors de la dernière réunion publique. Lors des marchés de mai et de juin, des graines de fleurs ont été distribuées afin de fleurir les murs et ainsi éviter l'utilisation de pesticides.

Les agents ont également mis en place, les panneaux Terre Saine, que vous pouvez voir à l'entrée de nos villages.

L'objectif de l'équipe est de poursuivre l'élaboration du plan d'entretien et d'acquiescer un premier papillon, symbole de l'évolution de nos pratiques.

Si vous souhaitez participer à ce projet, faire des suggestions, n'hésitez pas à contacter la Mairie. ■



Joli exemple de pied de mur fleuri

Vie Municipale

INFORMATION RELATIVE AUX NUISANCES SONORES

Nous vous remercions de bien vouloir être attentif aux nuisances sonores que peuvent générer l'utilisation de vos outils et/ou engins de jardinage. Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral en date du 13 juillet 2007, les travaux de bricolage susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore, notamment **les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques**, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8 à 12 heures et de 14 à 19 heures

Les samedis : de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures

Les dimanches et jours fériés : de 10 à 12 heures

Dans le même esprit de sérénité, les **propriétaires d'animaux** en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

TRAVAUX

La **salle des fêtes**, lieu indispensable dans la vie des villages, a besoin d'aménagements.

Elle est utilisée par les habitants pour les fêtes de famille, ou entre amis, par les associations locales pour différentes manifestations, entre autres pour y présenter des spectacles.

La municipalité a donc lancé un appel d'offres pour sa réhabilitation.

Cela concernera l'isolation, le chauffage, les revêtements des murs ainsi que des aménagements techniques pour l'utilisation en salle de spectacles.

Dès que les entreprises seront choisies, la planification des travaux nécessitera la fermeture provisoire du lieu pour leur réalisation.

Les périodes des manifestations habituelles seront pris en compte.

La Communale est aussi un lieu très utilisé par les habitants et les associations.

L'aménagement de sanitaires accessibles de l'intérieur comme de l'extérieur et à tous, est prévu pour améliorer le confort de base de cette salle.

Les huisseries devront aussi être changées petit à petit pour améliorer l'isolation du bâtiment et son utilisation quotidienne. ■

Les huisseries devront aussi être changées petit à petit pour améliorer l'isolation du bâtiment et son utilisation quotidienne. ■

VOIRIE

La commune de Germond-Rouvre avait, en 2010, transféré la compétence voirie à la Communauté de Commune du Val d'Égray.

Début 2014, la commune intégrait la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et la compétence voirie était donc prise, de fait, par cette collectivité.

En avril 2015, la CAN décide, en accord avec la commune, de redonner celle-ci à la commune.

Des travaux vont donc pouvoir commencer.

Le **chemin des Champs Dorés** (La Barre), le **chemin des Vallées**, une partie de celui des **Sources** et de la **Merlanderie** (Rouvre) seront les premiers points traités. ■



La route des Champs Dorés aujourd'hui

**LIGNE
90000V**

Conformément aux engagements pris lors de la réunion du 24 octobre 2014 avec les municipalités de Champdeniers et Germond-Rouvre, les équipes RTE/GEREDIS ont organisé le 29 mai 2015, en collaboration avec les communes concernées, une réunion spécifique sur l'enfouissement de la ligne 90.000V à l'attention des riverains et principalement les exploitants agricoles, les propriétaires agricoles et les fermiers. Au cours de cette présentation, les conditions d'indemnisation/compensation, le tracé de l'enfouissement de la ligne ont été exposés, globalement, et aussi de façon individuelle. Chacun a pu mesurer l'impact de la ligne projetée. ■

Vie Municipale

Du bon usage de la Maison du Peuple...

C'est un fait reconnu, la « **nouvelle mairie** » a amené beaucoup de confort quotidien aux secrétaires administratives et aux élus dans leur travail et de bien meilleures conditions d'accueil des habitants du territoire communal.

Cerise sur le gâteau, l'espace du hall d'entrée permet aussi de recevoir des expositions que l'on peut venir découvrir aux heures d'ouverture de la mairie !

Ainsi, les livres, affiches et autres documents réunis à l'initiative de la municipalité pour la 70^e commémoration du 8 mai 1945 ont beaucoup intéressé la population, montrant son attachement au devoir de mémoire.

L'exposition des tableaux d'Alima Touré du 6 au 14 juin a vérifié elle aussi que ce détournement du lieu voué « à la chose publique » pour de telles animations est un moyen de plus pour les habitants de s'approprier leur « **Maison du Peuple** », comme les personnalités venues l'inaugurer, député ou élus de la Région et du Département, l'avaient souhaité dans leurs vœux : notre **Maison du Peuple est une maison ouverte !**



EXPOSITION

Le 8 mai 2015 consacre le 70^e anniversaire de la fin de la 2^e guerre mondiale en Europe et de la capitulation nazie. A notre humble niveau, nous avons souhaité marquer cet événement. Les divers prêts de documents, livres, fascicules, ... nous ont permis d'organiser une exposition à la mairie du 2 au 9 mai. Nous avons pu y découvrir par exemple la vie de prisonnier de guerre de M. Pouvreau, les actes de résistance organisés dans les alentours de Germond-Rouvre,...

A cette occasion, nous tenons à remercier la bibliothèque municipale, les familles Koessler et Chaigne, qui, par les prêts de documents, ont permis cette réalisation. Il est convenu de renouveler l'opération en 2016 et les années suivantes avec l'aide d'un collectif et, nous l'espérons, par des prêts d'objets, livres, documents en plus grand nombre encore. ■



Un nouveau conseiller municipal :

Par suite de la démission pour raisons personnelles de Joël Ramaroson du conseil municipal de Germond-Rouvre, c'est le suivant sur la liste de ce dernier qui doit le remplacer, en vertu des règles électorales propres aux communes de plus de 1000 habitants.

C'est donc **Claude Meunier** qui siège dorénavant au conseil municipal.

Il le remplace également en tant que délégué titulaire au Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO) et au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH). ■

La commune de Germond-Rouvre a adhéré à l'association TERRE DE LIENS

L'association **TERRE DE LIENS** a pour vocation d'aider à préserver les terres agricoles et en assurer un usage responsable. L'association contribue au développement de l'agriculture agro-écologique, encourage des dynamiques collectives et solidaires, et contribue au développement d'une économie solidaire entre autres.

Cette association créée en 2003, favorise, soutient et contribue au développement des exploitations de jeunes agriculteurs qui se dirigent vers le BIO. Plusieurs fascicules, flyers, affiches sont à la disposition des

administrés dans le hall de la mairie.

La municipalité envisage d'organiser une réunion publique via cette association afin de sensibiliser les habitants à la nécessité de préserver les terres agricoles sur nos territoires (car les terres agricoles sont réduites chaque année), de communiquer sur les soutiens collectifs et/ou particuliers que l'on peut apporter à cette association et/ou les projets qui y sont attachés. ■

plus d'infos sur <http://www.terredeliens.org>

LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ASSURÉE DANS NOS VILLAGES

La municipalité a la responsabilité d'assurer la défense incendie sur tout le territoire de la commune. A cet effet, elle se doit d'entretenir les bornes d'incendie en place et de disposer des réserves incendie de 60 ou 120 m³. Pour pérenniser ces outils de secours contre l'incendie, ils sont régulièrement contrôlés et certains secteurs du territoire ont dû être dotés d'une réserve d'eau, le débit des poteaux incendie les plus proches s'avérant insuffisant. C'est le cas dans les hameaux à l'écart des bourgs...

Ainsi, comme dans le nouveau quartier du Grand-Chêne récemment, une outre a été implantée près des maisons du Grand Bouchet pour remplacer la mare d'un particulier utilisée jusqu'alors, dont le remplissage était devenu défaillant.

La pose d'une réserve similaire est à l'étude pour le secteur de la Maison Neuve et de Tripozeau et devrait être réalisée cette année ou début 2016.

Ensuite, à frais partagés avec les communes d'à côté, Cours et Sainte-Ouenne, une autre sera installée pour la protection des habitants des Fichères.

L'incendie est un risque qui ne se réalise heureusement pas trop souvent selon les statistiques des assureurs, mais qui reste par contre un sinistre très impressionnant et traumatisant.

INTERVENTION DE SÉOLIS

Dans le cadre de l'amélioration continue du réseau de distribution électrique, SÉOLIS, sur mission de Gestionnaire du Réseau de Distribution Electrique, procède à la détection d'éventuels défauts sur les ouvrages en effectuant la visite par hélicoptère des lignes HTA, haute tension aérienne.

Cette surveillance des ouvrages permet d'identifier des anomalies pouvant provoquer à terme des perturbations de l'alimentation électrique.

Cette campagne se déroulera du 7 septembre au 11 octobre 2015 dans notre secteur. Le planning précis reste tributaire des conditions météorologiques.

Elections régionales du 22 juin 2015

En 2016, le Poitou Charentes fera partie de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Il nous faudra élire les nouveaux conseillers et conseillers régionaux.

Le 1^{er} tour aura lieu le 6 décembre 2015 et le 2nd tour, le 13 décembre. Ils seront élus pour une durée de 6 ans.

Les élections régionales ont lieu au suffrage universel direct (tous les électeurs peuvent voter) et au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire.

Un second tour a lieu si aucune liste n'atteint 50 % des suffrages exprimés au premier tour. Peuvent se qualifier

au second tour, les listes ayant recueilli 10 % des voix. Les listes ayant obtenu au moins 5 % peuvent fusionner au second tour avec une liste qualifiée.

Au tour décisif, la liste arrivée en tête reçoit une prime de 25 % des sièges alors que le reste des sièges est réparti entre toutes les listes ayant reçu au moins 5 % des voix.

Les sièges sont répartis entre les listes au niveau régional mais, au sein de chaque liste, les sièges sont attribués par sections départementales.

La section départementale des Deux-Sèvres comptera 12 candidats. ■

Vie Intercommunale

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS (C.A.N)

Communauté d'Agglomération du Niortais
Territoires de vie

La Communauté d'Agglomération du Niortais poursuit son implantation, avec des hauts et des bas, conformément au projet politique de l'équipe dirigeante. Les lois qui se succèdent accroissent les pouvoirs des Communautés de communes ou d'agglomération en les invitant à prendre plus de compétences.

La réduction des dotations de l'État n'arrange rien à l'affaire.

Le plan transport public est en discussion pour le renouvellement de la Délégation de Service Public de 2016.

Le **PLUI** (*Plan Local d'Urbanisme Local Intercommunal*) est en passe d'être adopté sur l'ensemble du territoire.

La commune de Germond-Rouvre a récupéré la compétence Voirie. Nous allons pouvoir planifier la réfection de nos voies.

À quand une élection au suffrage universel pour les Communautés? ■

Communauté d'Agglomération du Niortais

140 rue des Equarts - CS28770 - 79027 NIORT Cedex
Tél. : 05 49 78 91 30 • Fax : 05 49 78 91 70
agglo@agglo-niort.fr – www.agglo-niort.fr

SECO Syndicat des Eaux du Centre-Ouest

ET AU SECO, QUOI DE NEUF ?...

Un moment important dans la vie de notre Syndicat des Eaux du Centre-Ouest est survenu ce premier trimestre 2015 : le SECO s'est choisi en effet un directeur, qui a pris ses fonctions dès les premiers jours de mai.

Il s'agit de Pierre Méry, qui a dirigé pendant dix années le CAEDS, conseil départemental attitré de nombreux syndicats d'eaux du département, auxquels il apportait une aide technique reconnue ; ingénieur de formation, il avait travaillé auparavant plus de 15 ans dans un cabinet d'études spécialisées. Désormais, il met donc ses compétences directement au service du SECO. Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau rôle !

C'est donc en sa présence que le dernier conseil communautaire du 24 juin a voté les Comptes Administratifs de l'exercice 2014, puis les comptes de gestion validé par le (nouveau) trésorier-payeur général, présent également, avant d'approuver l'affectation des résultats et les budgets supplémentaires 2015 proposés à l'assemblée.

Les exercices sont encore globalement excédentaires, mais beaucoup de travaux sont engagés ou vont l'être rapidement : sécurisation de la production d'eau potable, études préalables à la reprise en régie de l'usine de traitement des eaux, études hydrogéologique et patrimoniale, en particulier. Les budgets de fonctionnement sont cependant « sous surveillance » cette année et le prix de l'eau, stable depuis 5 ans, pourrait bien évoluer. Les élus présents ont également adopté le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service (*consultable en mairie ou sur le site du SECO*).

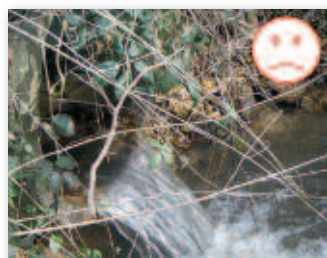


L'ACTUALITÉ DU SIAH AUTIZE-EGRAY PRINTEMPS/ÉTÉ 2015

- Dans le cadre des activités périscolaires, des animations ont été réalisées dans certaines écoles (*primaires et maternelles*) de la CCGA (Communauté des Communes Gâtine-Autize) sur la thématique « Environnement et Développement Durable » en lien avec le Service Enfance Jeunesse de Coulonges-sur-l'Autize. Les enfants ont pu découvrir avec le SIAH les « petites bêtes » aquatiques présentes sur nos rivières.
- Une étude sur les ouvrages hydrauliques (6 sur l'Autize et 2 sur l'Egray) a débuté en 2014 afin de proposer des aménagements permettant de rétablir la continuité écologique (*piscicole et sédimentaire*). Plusieurs scénarii par ouvrage ont été proposés. La phase actuelle consiste à choisir un aménagement par ouvrage (*en concertation avec le propriétaire de l'ouvrage, le SIAH et les partenaires techniques et financiers*) afin de réaliser les avant-projets détaillés.
- Une consultation des bureaux d'études vient d'être lancée pour la réalisation d'une étude sur les plans d'eau irréguliers visant la restauration de la continuité écologique sur le bassin versant de l'Autize. La date limite de remise des offres est fixée au 15 juillet 2015. Le début de l'étude est prévu pour août 2015.
- Des travaux sont prévus à l'automne 2015 sur de petits ouvrages (*buses, pont cadre...*) afin d'effectuer une recharge granulométrique (*pierres, blocs*) en aval pour permettre de diminuer la hauteur de chute et augmenter la lame d'eau dans l'ouvrage et ralentir l'écoulement des eaux, facilitant la remontée des poissons.
- Les autres actions habituelles du syndicat (*lutte contre les ragondins et les plantes exotiques envahissantes, réduction des dégradations morphologiques des cours d'eau*) sont également en cours. ■



Passages busés situés sur le ruisseau de la Rourie



Site Natura 2000 « Vallée de l'Autize »

Dans le cadre de la nouvelle programmation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) 2015-2020, des diagnostics ont été réalisés en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 79 chez des agriculteurs situés sur le territoire MAEC du site Natura 2000 « Vallée de l'Autize ». Ces diagnostics concernaient des engagements unitaires de prairies, prairies humides, mares et ripisylves.

Dans le cadre du suivi biologique sur le site Natura 2000 « Vallée de l'Autize », la réalisation d'une enquête chauves-souris est actuellement en cours. Cette enquête, réalisée par Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), a pour but de mettre à jour les données sur les chauves-souris et espérer découvrir de nouvelles colonies.

Si vous avez des chauves-souris chez vous, n'hésitez pas à contacter DSNE - 05 49 73 37 36

CONTACT SIAH : 0549 63 33 74, 06 75 62 40 08, siah.autize.egray@gmail.com, Site internet : siahautizeegray.free.fr

École "Le Champ du Moulin"

Projets de l'année scolaire 2014/2015

L'année a été riche en projets.

- Ce sont les **CP, CE1 et CE2** qui ont commencé par une journée à l'automne aux tumulus de Bougon pour faire des ateliers sur l'art pariétal.
- Tout au long de l'année, les **CM2** ont participé au dispositif **ECORCE** avec les 6^e A du collège de Champdeniers, proposé par le Conseil Général dans le cadre de l'éducation au développement durable. Ils ont créé un poster numérique qui rend compte de leurs investigations sur la problématique : « En quoi la préservation des variétés anciennes de pommes est-elle un atout pour le consommateur? », travail effectué à la suite des interventions de l'association « Prom'haies » de Montalembert. Ce projet permet aux classes de CM2 et de 6^e de coopérer et travailler en commun.
- Dans le cadre de la liaison **GS/CP**, les élèves de **MS, GS et CP** sont allés en mai passer une matinée au Centre Equestre de Cherveux pour découvrir l'activité équestre et le poney.
- Au mois de juin, les **PS, MS et GS** sont allés visiter la Vallée des singes à Romagne. Ils ont participé à divers ateliers sur la locomotion et la nutrition des singes.
- En juin également, les **CE2, CM1 et CM2** sont allés passer 3 jours à Nantes pour découvrir notamment les œuvres d'art contemporain tout au long de l'estuaire de la Loire, de Nantes jusqu'à Paimboeuf. Ils ont aussi visité le château des ducs de Bretagne, les machines de l'île, le musée Jules Verne et le planétarium.



UNE CLASSE EN MOINS À LA RENTRÉE 2015-2016...

C'est en effet la regrettable décision de fermeture d'une classe qui a été prise par Monsieur Tiquet, directeur des services de l'Académie du département. Pourtant, municipalité et parents d'élèves ont fait part de leur opposition dès l'annonce de cette intention et, après blocage de l'école, ont pu rencontrer (à 3 reprises) le responsable du secteur, Monsieur Teyssère. Malheureusement, ils n'ont été sensibles à aucun de nos arguments et ne semblent plus raisonner qu'à partir du quota élèves/classe, arguant que les Deux-Sèvres étaient en baisse démographique et qu'il fallait même s'attendre à d'autres fermetures dans les années à venir si elle perdure. Cette année, on est donc à 27 fermetures pour le département contre seulement 10 ouvertures et aujourd'hui, dès que l'on

passé sous le cap de 27 élèves en moyenne par classe (26 pour les RPI), une fermeture définitive est déclarée. Selon notre interlocuteur, le « sursis » appliqué depuis 2 ans n'était plus possible, même pour garder une enseignante qui était à seulement un an de la retraite...

Ce sont donc les conditions d'accueil des enfants à l'école qui deviennent plus difficiles.



... ET UN NOUVEAU DIRECTEUR

L'école voit donc le départ d'une institutrice, mais aussi un changement à sa direction : l'académie a en effet nommé à ce poste monsieur Arnaud

Guillemain, enseignant à l'école de Cherveux cette année. Il est domicilié à Coulonges-sur-l'Autize. Bienvenue à l'école du Champ du Moulin ! ■

Répétition publique à l'école

Le Collectif Gonzo et le foyer de vie du Berceau (pour personnes adultes porteurs de handicaps mentaux) sont venus proposer une répétition publique du Ferrailouz'band aux élèves de l'école du Champ du moulin le mardi 10 mars.

Ce spectacle, qui se nomme «Explosion de couleurs», est construit autour de projection de toiles de Botéro, Chagall, Ernst, Kandinsky, Léger, accompagné d'univers sonore à base de percussions essentiellement. Certains instruments sont issus de matériels de récupération (pots de fleurs, de peinture, casseroles, bouteilles).

L'idée est de prendre son temps à observer ces œuvres tout en écoutant un scénario musical original.

Les maternelles, le matin, et les primaires l'après-midi, ont pu échanger à la suite de la répétition avec les musiciens pour en savoir plus sur la création de ce spectacle. ■



Le Très Grand Conseil Mondial des Clowns

Vendredi 19 juin, les clowns sont revenus à l'école du Champ du moulin. Pour l'occasion, les élèves de maternelle ont accueilli ceux de Saint Gelais, alors que les primaires étaient reçus dans cette même commune.

Des clowns originaires de Madagascar, de Chine et de France ont assuré le show dans la cour, pour le plus grand plaisir des enfants.

Les clowns chinois ont conté cette éternelle histoire d'amour entre un berger et une étoile, mais elle pleurait, sa robe était déchirée!?... Tandis que ceux de Madagascar ont proposé des tableaux amusants où l'un prétendait manger tout le riz que les 2 autres lui disputaient, pour parler du partage plus largement ; ces artistes malgaches étaient accompagnés par deux musiciens très inspirés qui ont émerveillé cette matinée ensoleillée.

Ils sont réapparus dans l'après-midi dans les rues des lotissements du Grand-Chêne, de la Fougère et des Champs-Ferrets, suivis par les enfants et leur famille, pour une parade délurée ; puis passant par Breilbon, ils sont partis rejoindre Échiré pour le spectacle du soir. ■



Chanson engagée à la salle des fêtes le 21 mars dernier !

Déjà passée au marché l'an dernier, la chorale «Y en a marre!» est revenue à Germond-Rouvre chanter en chœur les beaux textes de son répertoire, à l'invitation de la municipalité. La presse locale avait titré « **Un vent de révolte musicale avec «Y en a marre!»** » et décrit ainsi cette prestation :

... Quarante choristes de l'association Chanson ont proposé leur répertoire de chants d'hier et d'aujourd'hui. «Y en a marre!», chorale engagée, a interprété « Le chiffon rouge », « Le chant des marais » (écrit par des déportés), « L'affiche rouge », « La chanson de Craonne », ou « Les cœurs perdus ». Des chants de lutte pour certains, de la grande Histoire de notre monde, de révolte, contre une société qui parfois, ou trop souvent, peut oublier l'Homme.

La centaine de spectateurs a apprécié les «Y en a marre!», dirigés par Gérard Favriou, leur chef de chœur, qui, avec passion, ont chanté leurs convictions.

Il n'y a pas grand chose à ajouter, c'était en effet de la belle chanson française et il est heureux que des groupes l'entonnent encore pour nous la donner à écouter et réentendre. ■

Marché

La cinquième saison du marché des trois villages a commencé en avril et continuera le second vendredi de chaque mois !

Des nouveautés :

- le comité des fêtes proposera en plus de la buvette, la restauration (des frites et des saucisses) ;
- les 10 juillet et 9 octobre, à partir de 18 heures, en partenariat avec le groupe consom'acteurs du Centre Socio Culturel du Val d'Egray, vous êtes invités à une disco soupe-salade !

Une disco soupe, c'est quoi ? !

- Une équipe d'éplucheurs **invités** à lancer le mouvement et rameuter les passants !
- Des fruits et légumes **invendus** car bicornus, mais tout aussi «goûtus» !
- Un événement convivial **ouvert à tous** et un repas gratuit ou à prix libre !
- Un groupe ou une **playliste** musicale pour rythmer et chauffer l'ambiance !

Apportez vos couverts et assiettes pour partager les préparations !

N'oubliez pas votre panier pour profiter des produits locaux proposés par nos sympathiques producteurs.

PROGRAMME DU 14 JUILLET

À GERMOND-ROUVRE (Place de la mairie)

14h30 : Concours de pétanque

14h30 : Animation champêtre
Organisée par l'ensemble des associations de la commune, Pêche à la ligne
Poneys, jeux divers...

15h30 : Grand spectacle gratuit
Sur le thème de l'Argentine

19h00 : Vin d'honneur offert par la municipalité

20h00 : Repas champêtre réalisé par
Willy ARMAND, traiteur à SURIN
Melon Charentais

Poulet – Gratin dauphinois
Fromage – Gâteau basque – Café
Par respect de l'environnement, veuillez apporter vos assiettes et couverts. Merci

23h00 : GRAND FEU D'ARTIFICE SONORISE

«Encore l'été»

après-midi bucolique et artistique en famille

Dimanche 30 août 2015 • Rouvre • Jardin des Champs-Ferrets

Spectacle gratuit tout public

Dès midi :

- pique-nique partagé, accueil en fanfare (chacun emmène ses spécialités, ses parasols ou ses casquettes)
- la municipalité installe tables, bancs et tivolis
- le comité des fêtes, sa buvette



À 14h :

- **Auprès de ma blonde « Klac Boum Rue »**

Cette fanfare de poche, orchestre de circonstance, de 4 musiciens, s'immisce partout. Ils

font de la musique avec tout ce qu'ils trouvent et sèment un surprenant désordre sur leur passage en créant l'hilarité générale.

À 15h :

- **Compagnie Rue Barrée, « Mario »**

C'est une marionnette à taille humaine, 3 têtes et 2 cerveaux, tendre comme le nougat, facétieux, cabotin ; Mario sort de sa malle, enchaîne pitrerie et fantaisie autour du quotidien, marie la magie, le jonglage, les gags et les pirouettes : un vrai show de star !



À 16h :

- **Auprès de ma blonde « Klac Boum Rue »**

Repli en cas de pluie (salle des fêtes de Germond) ■

Rendez-vous annuel

Le repas de quartier des habitants de Rouvre, jusqu'à Nezey et La Barre, est renouvelé pour cette année 2015.

Une nouvelle occasion de faire ou refaire connaissance entre Rouvrais de toutes générations.

Une ambiance conviviale où chacun pourra partager l'apéritif et les petits plats qui seront concoctés par

chacun des participants.

Réservez dès maintenant votre soirée du 12 septembre 2015 pour nous rejoindre à cette réunion festive qui aura lieu Place de Saint-Médard à Germond.

Un bulletin d'inscription sera transmis dans votre boîte aux lettres très prochainement. ■

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

LES BOTTES DE 7 LIEUX

Rallye-découverte pour valoriser les éléments patrimoniaux des 7 communes du nord de la Communauté d'agglomération du Niortais, en voiture et/ou à vélo.

Parcours à énigmes et à étapes :

9h : départ de Sciecq, parking de la salle des fêtes

12h : pique-nique tiré du panier à Saint-Maxire

18h : Apéritif à Saint-Gelais, prairie de la Futaie.

Spectacle gratuit avec les chorales de nos villages.

Entre ces rendez-vous, vous serez invité à sillonner les 7 communes reliées ce jour-là pour le plaisir de la découverte :

Échiré, Germond-Rouvre, Saint-Gelais, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Sciecq, Villiers en Plaine. ■

Vie des Villages

31^e Edition des Virades de l'Espoir Dimanche 27 Septembre 2015

QU'EST-CE QUE LES VIRADES DE L'ESPOIR ?

Il s'agit de la grande journée nationale de lutte contre la mucoviscidose.

C'est un événement annuel festif, convivial et solidaire organisé par des bénévoles. Il s'agit de venir donner son souffle (*course à pied, marche, vélo, etc.*) en se faisant parrainer et en remettant ses dons à Vaincre la Mucoviscidose.

CONTACT :

06 11 38 89 39, jedonnemonsouffle@gmail.com

LA MANIFESTATION AURA LIEU À GERMOND, PLACE ST MÉDARD.

- **Randonnée solidaire** : parcours familles (10,4 km) ; départ à partir de 8h30 ou groupé à 9h, 9h30 et 10h. Ravitaillement.
- **Pique-nique champêtre** : buvette, boulangerie, food truck, glacier. Tours de magie à votre table.
- **Tournoi de palet à 14h** : inscription sur place dès 13h.
- **Animations** : structure gonflable, pêche à la ligne, stands d'informations et d'artisans, artistes de rue, DJ années 70, 80, 90, barbabapa, bonbons.... ■

Le Moulin du Roc (Scène Nationale de Niort) *en coopération avec le Foyer Rural et la municipalité de Germond-Rouvre* **présente :**

LES PETITS DOIGTS QUI TOUCHENT de et par Gérard BARATON

C'est l'histoire d'un enfant qui rêve d'avoir un accordéon, mais voilà, ses parents ne sont pas assez riches.

Commence alors, pour lui, une longue quête, semée d'embûches et de frustrations qui plus tard l'aideront à grandir.

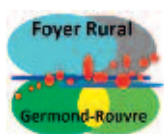
Spectacle familial à partir de 7 ans :

- Durée 1h
- Le 24 Octobre 2015 à 20h30 à La Salle des Fêtes de GERMOND.
- tarif unique de 7€, gratuit pour les enfants de moins de 15 ans.

Renseignements :

Le Moulin du Roc - 05 49 77 32 32





LE FOYER RURAL DE GERMOND-ROUVRE : DES PROJETS, PLEIN LA TÊTE ...ET LES JAMBES !

Avant d'évoquer les événements à venir, présentons d'abord les manifestations du printemps.

Le premier week-end d'avril, les jeunes de la troupe Graine de folie ont donné deux représentations théâtrales. Ils ont interprété « La CSG ou La Cité Sans Gamins » de Jean-Claude Lumet après avoir joué trois sketches drôles et enlevés. Lilou, Lou, Zoé, Elise, Dulia, Juliette, Léa, Orane, Maelys, Marion, Lison, Félix et Sam ont décidément bien du talent ! Comme à l'accoutumée, les deux animatrices, Claudine Moreau et Monique Suire, ont fait appel à Joël Picard, metteur en scène à la Compagnie La Chaloupe. Celui-ci est venu à trois reprises donner des conseils avisés de mise en scène et de décor. Le public a été enchanté de ces soirées.

Le second week-end d'avril, le foyer rural a été partenaire dans les désormais incontournables Rencontres de Théâtre en Val d'Egray, le festival Tous en Scène. Cette 6^e édition a permis au public de découvrir des spectacles amateurs et des spectacles professionnels.

Passons maintenant aux projets :

Les Boucles de l'Egray sont programmées le dimanche 4 octobre. Si la course se fait toujours en duo, les organisateurs, Olivier Fouillet, Tony Chollet, Julie Neau, Véronique Artemon, Michel Suire et Rémy Gadreau ont tenu à proposer des nouveautés : il y aura deux boucles, l'une de 16 km (distance habituelle) et



une autre de 6 km. D'autre part, un parcours de marche nordique sera proposé.

Le Moulin du Roc « délocalise » certains spectacles. Ainsi, le samedi 24 octobre, sera présenté « Les petits doigts qui touchent » de et par Gérard Baraton à la salle des fêtes de Germond-Rouvre. Il s'agit d'un partenariat municipalité-Moulin du Roc-Foyer rural.

Enfin, les 27, 28 novembre et les 3, 4 et 5 décembre 2015, le foyer rural vous invite à des soirées cabaret : du chant, du théâtre, de la danse..., mais aussi un décor, des petites dégustations..., tout pour passer quelques heures très agréables !

Réservez dès à présent l'une de ces dates, vous ne le regretterez pas ! ■



Vie Associative

APE

Une année scolaire s'achève et les grandes vacances sont déjà là. Cette année encore l'APE n'est pas restée inactive : vente de chocolats, fête de Noël, loto et le vide grenier sont venus divertir les différentes périodes de l'année pour le plaisir de tous.

N'oublions pas que l'année **2015** a été marquée par la **Mobilisation contre la fermeture d'une classe** et que celle-ci a demandé beaucoup d'énergie et de réactivité de la part des parents d'élèves.

Le 27 juin, l'APE a clôturé cette année scolaire avec la fête de l'école : spectacle, nouveaux jeux et bien sur buvette et repas pour les petits et grands.

Ces manifestations sont données pour majoritairement contribuer au financement de projets scolaires, et pour permettre des moments de divertissements aux enfants; mais aussi pour se

rencontrer entre parents et habitants de la commune.

Nous constatons une faible mobilisation des parents, et nous espérons plus de personnes volontaires pour la rentrée scolaire. Le bureau de l'APE et les membres actifs ont besoin de bras pour poursuivre leurs actions et perpétuer les missions de l'association.

Nous avons besoin de super-bénévoles comme vous, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre dans cette sympathique aventure !

En attendant nous remercions la municipalité, les parents bénévoles et toutes les bonnes volontés qui nous ont accompagnés lors de nos différentes activités.

L'équipe de l'APE ■

ACCA Germond-Rouvre

Éducation à la nature

La fédération des chasseurs des Deux-Sèvres, association agréée au titre de la protection de la nature, propose différentes animations scolaires à l'intention des écoles primaires du département.

Une convention de partenariat « pour l'éducation au développement durable » a été signée en mars 2010 entre la fédération de chasse des Deux-Sèvres et l'Education nationale.

Plusieurs thèmes sont traités :

- Les oiseaux de nos campagnes
- La haie source de vie
- La faune sauvage locale
- Le bocage, un paysage menacé
- La mare et les zones humides



Ces animations sont assurées à titre gratuit par les agents du service technique avec la collaboration de l'ACCA.

Elles peuvent se dérouler en classe, sur le terrain ou sur le site du sentier de découverte « faune et flore des Deux-Sèvres » à la Crèche. ■

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES PRENDRE CONTACT AVEC :

Claude Gazeau secrétaire ACCA Germond Rouvre - **06 71 78 15 84**

OU le siège de la fédération départementale de chasse des Deux-Sèvres - **05 49 25 05 00**

Les Amis de la Vallée de l'Égray

L'AVE est une association locale de défense de l'environnement

Assemblée générale

Notre assemblée générale s'est tenue le 28 janvier 2015. Le rapport moral rappelle que « La protection de l'environnement se joue au niveau de l'Etat et au niveau de chaque citoyen ». Le rapport d'activité et le rapport financier ont été votés à l'unanimité. Le conseil d'administration reste inchangé.

Wikipédia :

Création de la page Wikipédia sur l'Egray par un membre de l'A.V.E.

Café des associations :

Si le projet de la commune se maintient, l'association assurera une permanence pour le café des associations qui aura lieu à l'ancienne mairie, le deuxième vendredi du mois de novembre.

ULDS (Unité Laitière des Deux Sèvres) :

Afin de diminuer les nuisances sonores, l'ULDS réalise actuellement des travaux et nous tient informés de son échéancier. Un piège à sons a été installé sur une tour de séchage n°4, la tour 3 a été modifiée avec l'installation d'un variateur sur le ventilateur et une isolation phonique des surpresseurs de la lagune a été réalisée. Des travaux complémentaires restent à venir.

Programme Re-Sources :

Nous avons assisté au comité de pilotage, en avril 2015, qui établissait le bilan de fin de contrat. Le principe de ce programme consiste à mener des actions préventives pour obtenir une eau brute de meilleure qualité et ainsi préserver les milieux naturels: des actions agricoles avec des mesures agro-environnementales à destination des agriculteurs, des actions non agricoles (suivi renforcé des pesticides au niveau des collectivités et des particuliers), des visites scolaires, l'édition d'une lettre d'information.

À l'issue de ce programme d'actions établi sur cinq ans, une mission d'analyse et d'évaluation est confiée à un étudiant en stage de fin d'études.

Inventaire arbres remarquables :

L'actualisation de l'inventaire des arbres remarquables des Deux-Sèvres, organisée par D.S.N.E. (Deux-Sèvres Nature Environnement) a permis de recenser un alignement d'une dizaine d'ormes têtards résistant à la graphiose. Cette allée d'ormes est localisée au niveau du chemin de la Touche, à proximité du bourg de Germond. Les ormes sont décimés depuis les années 70 par cette maladie due à un champignon et la présence de ces arbres indemnes sur notre commune est surprenante.

Merci aux habitants de la Touche pour leur contribution à cet inventaire.

Si vous aussi avez connaissance d'un arbre remarquable, n'hésitez pas à contacter D.S.N.E. (www.dsne.org). ■



**VOUS POUVEZ PAR AILLEURS NOUS CONTACTER ET NOUS REJOINDRE :
ASSOCIATION LES AMIS DE LA VALLÉE DE L'EGRAY • COURRIEL : AVEGRAY79@GMAIL.COM**

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Nous accueillons à la bibliothèque tous les habitants de la commune. Elle se situe dans l'enceinte de l'école à Rouvre et elle est ouverte le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h. L'adhésion est de 5€ par an pour les plus de 18 ans.

Sept bénévoles assurent les permanences ainsi que l'accueil des enfants de l'école le mardi après-midi et le mercredi matin.

Ce printemps, un nouveau Comité de Lecture s'est mis en place en lien avec la Bibliothèque Départementale des Deux-Sèvres et le festival des Lectures Européennes de Cognac. Le thème des livres est « LONDRES ».

18 lecteurs se sont mis à la tâche pour lire 6 romans jusqu'en octobre. Un vote se fera à ce moment là et nos voix participeront au prix de Cognac. Ces 6 livres nous appartiennent, vous pourrez donc les lire ensuite.

Nous allons sur les marchés de Germond avec nos « Cageots de Livres ». C'est l'occasion de découvrir la bibliothèque et aussi de se procurer des livres à bas coût avec la Bourse aux Livres que nous y organisons.

Le 7 octobre, dans le cadre de « Terre de Lecture », animation du Conseil Général, nous organisons à 14h à la bibliothèque, un après-midi pour les jeunes enfants intitulé : « L'Histoire sur le tapis », façon originale et ludique de vivre des histoires. C'est un spectacle gratuit.

Nous en informerons l'APE à la rentrée.

La bibliothèque est fermée

du 11 juillet au 2 septembre. Venez faire le plein de livres pour l'été.

Bonnes vacances à tous. ■



La bibliothèque accueille petits ...



... et grands.

Contacts : Bibliothèque

05 49 78 09 86

bibliothèque.germond-rouvre@orange.fr

Marie-Andrée CHARRUAUD

05 49 25 77 46

Club "Rencontres et Loisirs"

Notre association des aînés ruraux compte 17 adhérents toujours aussi acharnés. Nous nous rencontrons tous les mercredis après-midi pour échanger, se divertir devant des jeux de cartes, manilles et belotes.

- Le premier mercredi de janvier, nous fêtons les rois.
- Au printemps, le club de Faye-sur-Ardin nous rejoint pour partager un repas suivi de quelques parties de cartes. Le match retour s'effectue au mois de mai.
- En avril, nous participons au concours de manille inter-clubs qui s'est déroulé à Germond cette année avec 38 doublettes.
- En juin, nous rejoignons les autres clubs pour honorer le repas dansant organisé par l'inter-club à la salle des fêtes de Champdeniers.
- Pour finir l'année, nous préparons notre traditionnel repas de Noël.

Hélas, avec peu de participants, il nous faudrait de nouveaux adhérents. ■

CENTRE SOCIO-CULTUREL DU VAL D'ÉGRAY

Retour sur la 6^e édition du Festival "Tous en Scène" du 10 au 14 avril 2015 à Germond, Organisé par le CSC du Val d'Égray, avec le Foyer Rural de Germond-Rouvre

Que ce soit les spectacles professionnels de la Cie MMM, du Théâtre de l'Esquisse, de la Cie Joe Sature, des Matapestes, de Cirque en Scène et les musiques du New Orléans Society et de Doyna, ou les spectacles des amateurs, jeunes et adultes, de Sainte-Ouenne, de La Chapelle-Bâton, de Germond-Rouvre et des jeunes du

collège et du CSC, tous ont donné des représentations de qualité très appréciées du public. **Bravo!**

Ce festival, accessible à tous, prépare déjà la 7^e édition pour avril 2016.



Le Centre Socio-Culturel du Val d'Égray passe à l'heure d'été

L'été est là mais le Centre socio-culturel du Val d'Égray n'est pas en vacances. En effet, l'accueil de loisirs va ouvrir ses portes du 6 juillet au 14 août pour offrir aux enfants de 3 à 12 ans des vacances dynamiques.

Les ados pourront profiter de l'accueil jeunes du **6 au 31 juillet**. Un séjour pour les jeunes de 11 à 14 ans est proposé du **3 au 7 août**.

Quand aux activités de la rentrée, vous les découvrirez dans la plaquette qui sort début septembre.

Venez à nos **portes ouvertes le 19 septembre** rencontrer les animateurs et les bénévoles du Centre Soci-Culturel.

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant? La halte-garderie peut répondre à vos attentes, elle ouvrira à partir du 1er septembre!

Nhésitez pas à contacter directement Christelle qui répondra à vos questions au 06 73 38 93 51 ou au 05 49 25 65 09.

Une dernière nouvelle: après 6 années passées à la présidence du centre **Jean Paul Guilbot** a souhaité passer la main, c'est dorénavant **Patrice GIRALDOS** qui lui succède.

Venez découvrir notre site internet : <http://valdegray.csc79.org>
Pour tous renseignements, vous pouvez venir au CSC, Place Porte St-Antoine à Champdeniers,
Tél. 05 49 25 62 27 • Mail contact.valdegray@csc79.org

Portrait



Claude Werdmuller : un artiste touche à tout

En aparté, 5 extraits de son recueil de poésie « L'Herbe poussera plus loin »

Claude est né en 1962 à Huningue (Haut-Rhin) au sud de l'Alsace, tout proche de la frontière suisse et de la ville de Bâle.

Son père est suisse et sa mère française, ils sont 6 enfants.

Après ses années de collège, qui ne le passionnent guère, à 15 ans, il trouve un patron en Suisse et devient charpentier.

À 18 ans, il part pour le service militaire français, il est envoyé en Allemagne.

Après ce service, il s'engage pour 5 années dans la légion étrangère. Il y effectuera beaucoup de missions en Afrique, dans des pays en conflit.

Il s'aperçoit alors que l'armée n'est pas son avenir et ne renouvelle pas son contrat.

De retour dans le civil, il sera employé dans différents secteurs, l'horlogerie, chez Rollex à Genève, le transport routier, maritime, le bâtiment.

Les épisodes de la légion ont laissé des traces. Le besoin de prendre du recul, de se retrouver lui-même, de faire le point, se fait sentir.

Il part seul pendant un an au Mexique. Il y découvre une autre façon de vivre et un accueil chaleureux chez les paysans et ouvriers, sans connaître leur langue.

Il continue ensuite sa route vers la Guadeloupe, tout en exerçant, entre autres, dans la restauration et le tourisme.

Après ce voyage, il ressent le besoin de revenir en Alsace, dans le village où vit sa mère, pour passer du temps avec sa famille, apprendre à mieux se connaître, retrouver ses racines.

*Le ciel d'octobre s'émiette
Un héron tendu comme une flèche
déchire la brume
Sur la vitre les arbres agonisent
Les grues en escadrille vers le sud
Il faut refaire du feu*

En 1995, lors d'un séjour dans le Limousin, il y fait une rencontre, s'installe dans cette région (Aixe sur Vienne), se marie. Quatre enfants naissent.

Il y travaille dans une fonderie d'art, domaine qu'il affectionne, pour des sculpteurs, dont Marc Petit. L'entreprise malheureusement coule et ferme.

Le couple se sépare, Claude connaît une période difficile.

En 2008, Claude rencontre Audrey, originaire des Deux-Sèvres, et en 2011, ils arrivent d'abord à Champdeniers, puis en 2013, s'installent au Luc sur la commune de Germond-Rouvre. Deux nouveaux enfants naissent.

Une passion ancienne refait surface, le parachutisme...

« M'élever me donne une sensation de sérénité ».

Après des débuts en 1983, il reprend la pratique de ce sport à Niort en 2011, avec l'envie de devenir moniteur. Malheureusement, en 2012, un accident grave dans cette discipline l'oblige à arrêter.

Claude envisage tout de même de reprendre l'activité surtout pour expliquer, aux débutants, les procédures de sécurité indispensables à ce sport...

« Le meilleur saut sera le prochain, il faut toujours sauter comme la première fois ».

Depuis tout petit, Claude aime dessiner, les amis et la famille disent qu'il est né avec un pinceau dans les mains. « Tu savais dessiner avant de marcher ».

Il a, très jeune, des aptitudes pour cet art.

Cela ne l'a jamais quitté. Il continue de peindre sur tous

*Écoutez la démocratie qui tousse
Ils ont disqualifié sa mélodie
L'été n'est plus qu'un mirage
La poétique du monde a rencontré
l'homme*

supports, avec différentes techniques, surtout la peinture à l'huile mais aussi pastel, crayon, fusain, sanguine, au pinceau ou au couteau, dans des styles variés (*il est curieux de tout*), figuratif, abstrait, surréaliste.

Camille Pissarro, Dali font partie de ses peintres préférés.

*Ainsi vont les hommes
L'hiver dans le sang
Marcher sur Rome
Égorger la mère et l'enfant
Ainsi s'en retourne le guerrier
Des larmes dans les veines
De ses crimes se laver les mains
Sourire à sa mère et son enfant*

premier roman, «La boîte à sucre».

Puis, en 2005, l'histoire tragique de sa grand-mère maternelle en pleine seconde guerre mondiale (*elle est dénoncée et emportée par les Allemands*) lui inspire le

cadre de son second roman historique, «Une étoile dans le ciel d'Oswiecim». L'histoire se déroule dans un camp de concentration où un déporté, muni d'une machine à écrire, est nommé biographe d'un officier allemand.

Claude fait des recherches pour l'élaboration de ce livre. Il se rend à plusieurs reprises au camp de Struthof en Alsace, se documente.

En 2007, ce sera «Les Fiancés d'Arliquet» et en 2009 «Maux Croisés», roman proche de l'autobiographie.

En 2012, il sort «Un enfant cherche son arbre» et en 2014 «L'herbe poussera plus loin» (*dont vous trouverez quelques extraits dans cet article*).

Le 7^e roman est en préparation et devrait s'intituler «Les loups sont en deuil».

La plupart de ses romans sont encore en vente, on peut chercher sur internet par le nom de l'auteur.

Il écrit également de la poésie, ce qui lui vient, ce qui l'inspire, après une belle promenade en forêt sur Germond, par exemple.

«Ce qu'on voit, ce qu'on entend, ce qu'on touche, ce qui nous touche, tout ça nourrit l'inspiration».

Notre région lui plaît, il y trouve l'espace et le temps, fertile à l'imagination et à l'expression, sous les diverses formes artistiques qu'il affectionne depuis toujours. ■

*Un grand vide amarre le ciel à la terre
Un dernier oiseau de passage sur la vitre
opaque de l'étang
Vers l'autre terre déjà élevée
Elle n'est plus que l'éternel passant de l'ombre
Sur le chemin d'automne elle gît
Elle n'est plus qu'une masse obscure sur la neige
tâchée
Plus le moindre souffle aux remparts du crépuscule
Elle n'est plus d'aucun monde
La bête est morte*

*Le temps se fissure
Je marche dans ma lâcheté d'adulte à
l'ombre des fossoyeurs
Ceux de l'Ost impur
Sur des chemins âpres qui mènent vers
cet ailleurs où tombent nos frères
Sur les dunes où le sabre fracture
J'y ai laissé mes rêves
Et du temps je subis les morsures*

Il aime se laisser guider par une idée spontanée à développer, à construire.

«L'artiste se dévoile, parle de lui, on peut ne pas aimer

mais on doit respecter son œuvre».

Il s'initie également à la sculpture, sur bois de préférence, même s'il s'essaie sur les autres matières brutes ou de récupération.

«L'acte artistique dégage des vraies émotions, et a un côté charnel».

Il participe, depuis l'an dernier, au festival «Le rêve de l'aborigène» (*du 24 au 26 juillet cette année*) à Soulièvres (*près d'Airvault*). Il y élabore des décors et anime des ateliers artistiques pour découvrir la sculpture. Un événement dont l'état d'esprit paisible lui correspond bien.

La musique aussi attire Claude. Il pratique les percussions avec l'association «Clactoutata» basée à Champeaux.

Une autre passion de Claude, la lecture et l'écriture.

Il se lance en 2003 dans la conception d'un

La Page Histoire

Rien de tel qu'Atemporelle pour revisiter Saint-Médard et le bourg de Germond...



C'est toujours un plaisir d'entendre un guide d'Atemporelle raconter les histoires du patrimoine local, même si l'on s'en souvient encore parfois !

Ce dimanche 31 mai, Sandrine Nicolet est ainsi venue nous remémorer celles de l'église Saint-Médard et des premiers habitants de Germond, à la satisfaction de la petite trentaine de curieux attirés par l'exercice (*et malgré la rude concurrence de la fête des mères...*).

Si des gouttes de pluie ont quelque peu écourté la balade finale dans le cimetière de Germond, tous ont apprécié à leur juste valeur les multiples informations apportées avec elle par cette guide érudite et compétente et que les participants ont pu confirmer ou compléter ça et là...

Elle a même « surpris son monde » en rappelant d'emblée qu'en fait, l'église de Rouvre était évoquée dans les archives avant celle de Germond, car elle figure dès le X^e siècle dans un cartulaire de l'abbaye de Saint-Maixent ; mais il ne reste que quelques traces de cette première église de Saint-Aubin, derrière l'actuelle petite chapelle reconstruite en 1898 grâce aux deniers du seigneur du Logis de Rouvre. Quant à **l'église Saint-Médard**, elle fut créée avec le bourg de Germond en l'an 1003 par des moines de Poitiers, selon la volonté de Guillaume V, comte du Poitou et duc d'Aquitaine.

Sandrine Nicolet sait faire parler les pierres, qui disent que cette petite église romane fut plusieurs fois remaniée avant sa restauration en l'état actuel de 2002 ; son clocher octogonal gothique, bien reconnaissable, ne fut ajouté qu'au XIII^e siècle, puis la chapelle latérale avec enfeus au XV^e siècle, par une famille huguenote aisée qui y fit ensevelir ses morts, comme en témoignent les plaques encore visibles. L'église cache aussi derrière ses vieux murs un mobilier religieux remarquable inscrit au patrimoine historique, dont un bel autel provenant de Saint-Marc-la-Lande...

On a pu admirer ces colonnades penchées ou autres ouvertures, dont cette « petite porte basse » au nord, où l'on faisait passer les morts, « porte étroite » préfigurant l'entrée au paradis pour les humbles. Ou bien revoir des détails de la décoration, simple, comme chercher l'oiseau et la chauve-souris qui y nichent...

On a poursuivi par un petit tour dans le bourg pour revoir l'image de cette vieille fenêtre à meneaux, route de l'Egray, sans doute la plus ancienne visible à Germond, et puis l'ancienne mairie-école du bourg, aujourd'hui salle de réunion, « La Communale ».

La fin du parcours, c'était route de la Ballade, au cimetière, - *vérifications faites, ce lieu a cette vocation depuis fort longtemps, selon notre mémorialiste local, Claude Noirault (*)* -, qui compte quelques tombes à regarder de près, pour retrouver un peu de l'histoire de ceux dont elles gardent le souvenir ; ainsi les restes d'une croix hosannière, ce riche monument à un soldat de 1916, ces stèles caractérisant la disparition de jeunes enfants, ou encore ces autres très anciennes rénovées récemment... Ce cimetière est également traversé en diagonale par un « aqueduc », une conduite d'eau qui desservait probablement une villa gallo-romaine bien longtemps auparavant, et qui a résisté aux pioches des maçons-fossoyeurs intervenus sur ce site, ainsi que nous l'a rappelé l'un d'eux, Monsieur Defaye, repassé en visiteur ce dimanche ; on situe en effet une autre villa non loin de là, « la villa de la Moussière » à La Grande-Rivière, décrite en 1874 par un autre historien local, Léo Desavire.

Remercions Atemporelle d'avoir pensé à proposer une nouvelle visite de Saint-Médard, pour saluer l'entrée de la commune dans la Communauté d'Agglomération du Niortais !

(*) Dans ses « Mémoires de Germond-Rouvre », pages des « débuts », il précise que l'on a retrouvé à cet emplacement, successivement, une « nécropole de têtes coupées » (il s'agirait d'une coutume celtique...), puis des tombes huguenotes datant de 1635, ce cimetière devenant cimetière paroissial en 1687. Mais quel sacré mélange !?...

Rappelons aussi que ce livre de mémoires est toujours disponible à la vente à la bibliothèque de Rouvre, ouverte le mercredi après-midi et le samedi matin (12 €).



Location de la salle des Fêtes et de « la Communale »

Les réservations se font auprès de Madame Guilbault Françoise qui assure la visite et l'état des lieux. Vous pouvez la joindre au 05 49 25 76 66 du lundi au vendredi avant 20h 30. Les tarifs n'ont pas changé (*voir bulletin de janvier 2014 ou téléphoner à la mairie*).

La Communale est une salle réservée prioritairement aux associations et aux personnes résidant dans la commune.

La Communale, il s'agit de l'ancienne «salle du foyer», qui, autrefois, abritait l'école communale. Maintenant, on n'y fait plus la classe, mais on s'y réunit.

Location des tables et des bancs :

Elle se fait auprès de :

• Rémy Gadreau : 05 49 05 44 61 • Christophe Devanne : 05 49 32 81 43 • Olivier Fouillet : 05 49 25 63 48



ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

BOSELUT Stéphanie - Chemin des Albertières - Rouvre	05 49 17 18 19
DEVANNE Maïté - 2 route de la Ballade - Germond	05 49 32 81 43
DONGHI Muriel - 108 route de l'Egray - Germond.....	05 49 04 07 57
ÉPOULET Catherine - 25 chemin de la Prée du Bourg - Germond	05 49 04 03 45
LEGOUGAUD Martine - 4 rue du Pin - Rouvre	05 49 25 20 48
RICHARD Brigitte - 18 rue des Fougères - Rouvre.....	05 49 25 57 96
SOULARD Frédérique - 11 rue des Fougères - Rouvre	05 49 09 28 39 ou 06 88 54 21 07
SUIRE Yane - 10 rue du Pin - Rouvre	05 49 25 74 35
WESTBROOK Fanny - 6 rue des Fougères à Rouvre	05 49 05 43 17

Pour information ... Aux alentours...

BOUDON Laetitia - Champdeniers	05 49 25 15 02
BOURY Isabelle - Le Peu - Échiré.....	05 49 04 63 41

Des dates à retenir sur votre agenda

- ▶ 10 juillet de 17h à 20h, place Saint-Médard à Germond : **Marché des 3 villages avec disco-soupe/salade**
- ▶ 14 juillet, place Saint-Médard à Germond : **Spectacle folklorique argentin, animations, repas et feu d'artifice**
- ▶ 13 août de 17h à 20h, place St-Médard à Germond : **Marché des 3 villages**
- ▶ 30 août, à partir de midi, au théâtre de verdure de Rouvre aux Champs-Ferrets : **Pique-nique partagé et spectacle gratuit avec Auprès de ma blonde (fanfare) et la compagnie Rue barrée (marionnettes)**
- ▶ 11 septembre de 17h à 20h, place Saint-Médard à Germond : **Marché des 3 villages**
- ▶ 12 septembre, place Saint-Médard à Germond : **Repas de quartier de Rouvre, Nezay et La Barre**
- ▶ 12 septembre, la Communale : **Repas de quartier de Breilbon**
- ▶ 19 septembre, place Saint-Antoine à Champdeniers : **Portes ouvertes du Centre Socio Culturel du Val d'Egray**
- ▶ 20 septembre
Journées Européennes du Patrimoine, départ du rallye à 9h de Siecq
- ▶ 27 septembre, place Saint-Médard à Germond : **Virades de l'Espoir**
- ▶ 9 octobre de 17h à 20h, place Saint-Médard à Germond : **Marché des 3 villages**
- ▶ 11 octobre : **Boucles de l'Egray**
- ▶ 24 octobre, à 20h30, salle des fêtes : **Spectacle familial conte et musique avec Gérard Baraton**
- ▶ 13 novembre, de 17h à 20h, salle des associations à Germond : **Café associatif**
- ▶ 13 novembre, à 20h30, salle des fêtes : **Spectacle de danses bretonnes et bal**
- ▶ 27, 28, 29 novembre, 4 et 5 décembre à la salle des fêtes : **Soirée cabaret du Foyer Rural**
- ▶ 6 décembre, salle des fêtes : **Fête de Noël organisée par l'A.P.E.**
- ▶ 11 décembre, de 17h à 20h, salle des associations à Germond : **Café associatif**

Le courrier des lecteurs

Le bulletin municipal paraît deux fois par an, en janvier et en juin ou juillet. Ses colonnes sont ouvertes aux habitants, usagers, associations de la commune de Germond-Rouvre.

Si vous souhaitez nous proposer vos écrits poétiques, vos coups de gueule (tout en respectant les personnes), vos informations, des connaissances historiques qui peuvent intéresser vos concitoyens, vous pouvez les envoyer par courriel à : mairie@germond-rouvre.fr, ou par courrier au secrétariat de la mairie, au moins un mois avant la parution, en précisant que votre écrit est destiné au bulletin.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 17h
- Le samedi de 9h 30 à 11 h 45
- Une permanence est assurée par le Maire ou ses adjoints le samedi de 10h à 11 h 45.

MAIRIE

1 rue du Relais - 79220 Germond-Rouvre

05 49 04 03 63

Télécopie : 05 49 04 07 30

Courriel : mairie@germond-rouvre.fr • <http://www.germond-rouvre.fr>